Transports en commun Transport à la demande sur les quartiers Brabois et Village Urbanisme - Environnement - Tranquillité Jeux pour enfants 3 novembre 2009 : Atelier « aire de jeux »

24 janvier 2012 : Comité de pilotage

La municipalité souhaite faire évoluer le réseau actuel de transports en commun qui dessert le village et le plateau de Brabois (dit « le p'tit Stan ») car il circule souvent à vide. Une première présentation s'est tenue le 8 juin 2010 annonçant la possibilité d'une mise en place d'un TAD (Transport A la Demande). Un atelier avec Véolia Transdev a permis de préciser avec les habitants les futurs points d'arrêt Mais pour le moment, Véolia-Transdev (ex Connex) n'a pas encore fixé de date quant à sa création. Son démarrage était prévu pour octobre 2010.

Le trajet de l'actuel P'tit Stan sera simplifié, et passerait alors dans les rues du Morvan, de Bois le Duc, au village et au Vélodrome. Des essais pour un TAD sont demandés.

questionnaire a été préparé et distribué aux assistantes maternelles et parents du quartier	pour
naître leurs attentes en matière de jeux pour enfants : choix du type de jeux, implantation	dans
uartier, aménagements	

Cette nouvelle aire de jeux entre la rue du Languedoc et du Roncevaux est fonctionnelle depuis l'été 2011. Elle répond à la demande des assistantes maternelles quant à l'installation d'une aire de jeux accessibles aux tout petits (coût de 10 000 €).

Une autre aire de jeux est prévue sur la placette centrale rue du Beaujolais, qui sera accessible aux enfants de 1 à 8 ans.

Accessibilité

24 janvier 2011 : Coordination des actions de la Ville (1)

Une rampe supplémentaire a été installée à l'entrée de la salle Prévert afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées (coût de 20 000 €).

Rue Franche Comté

18 octobre 2011 : Visite sur le terrain Problèmes d'incivilités de groupes de jeunes (squats d'aires de jeux, d'entrées de garages, nuisances sonores, incivisme au code de la route etc...).La police municipale poursuit ses rondes, et plus particulièrement lors des vacances scolaires.

Vous souhaitez rejoindre les 81 membres du Comité de Pilotage du quartier Brabois-Village et vous inscrire dans un atelier?

Pour cela, merci de compléter ce coupon-réponse et de nous le retourner (ou de le photocopier) à cette adresse :

Hôtel de ville – service démocratie participative – 7 rue de Parme – BP 110 – 54503 Vandœuvre-lès-Nancy

Pour tout renseignement complémentaire: Service démocratie participative: 03 83 51 80 95 ou 03 83 51 80 48 sophie.hubert@yandoeuvre.fr ou anne.arnold@yandoeuvre.fr 2

1				
	Quartier Brabois - Village			
	Je soussigné(e) (NOM – Prénom)			
	Souhaite m'inscrire : Au comité de pilotage du Quartier	Oui	Non	
	Adresse			
	TéléphoneMail			

iervice Démocratie Participative – Hôtel de Ville – 7 rue de Parme – BP 110 – 54503 Vandœuvre-lès-Nancy cedex



DE VOUS A NOUS ...

BULLETIN DE LIAISON DU OUARTIER

Brabois- Village Territoire Ouest



Madame, Monsieur,

Nous nous étions engagés à vous tenir informés de l'ensemble des actions entreprises, c'est pourquoi vous recevez aujourd'hui ce deuxième bulletin de liaison.

Le conseil de quartier Brabois/Village et son comité de pilotage ont été consultés une vingtaine de fois depuis leur création en 2009. Parmi les nombreux points à améliorer, les participants ont souhaité mettre la priorité sur l'amélioration de la circulation dans les rues du Village et du Plateau, et c'est ensemble que nous avons travaillé sur ces projets d'apaisement de la circulation. Des zones 30 ont été créées, un nouvel alternat a également été installé en bas de la rue Gambetta. Les rues du Beaujolais, du Jura et de Ludres ont été refaites. Un atelier « rénovation rue de Houdemont » sera lancé afin d'associer les habitants dans ce projet.

Un nouveau gymnase va être prochainement construit à l'arrière du groupe scolaire Brabois pour les enfants, ainsi que pour les adultes en soirée. La municipalité a racheté le parc rue du Tonneau. Des travaux pour son ouverture commenceront cet automne.

Concernant l'urbanisation du Plateau, de nouvelles universités vont y être implantées : la faculté de pharmacie ainsi que la faculté dentaire. Nous serons vigilants à ce que l'urbanisation n'empiète pas sur les zones non constructibles comme celle de l'hippodrome. La bretelle de sortie de l'A33 sur Brabois va être renforcée. Vandœuvre a également demandé l'intégration des bois municipaux dans le périmètre de classement de la forêt de Haye.

Restant à votre écoute.

Stéphane HABLOT

Le Maire Conseiller Général de Meurthe et Moselle

Manu DONATI

Adjoint au Maire Délégué à la Démocratie Participative et Référent du territoire Ouest

BILAN DE LA COORDINATION DES ACTIONS QUARTIER BRABOIS-VILLAGE

Circulation – Voi	rie
Brabois	
Rue du Morvan	20 septembre 2011 : Réunion de Coordination des actions de la Ville (1)
	Afin d'éviter le stationnement sur les zébras, un ilot en béton a été installé au niveau du parkin de l'hôpital d'enfants (coût de 8800 €).
	7 février 2012 : Réunion de Coordination des actions de la Ville (1)
Rue de Ludres	La chaussée au niveau de l'AEIM était très dégradée. Les nids de poule ont été rebouchés. L remise en état de cette rue a été réalisée en septembre 2011 (coût de 80 000 €).
Zone 30 sur le	8 juin 2010 : Conseil de quartier Brabois
plateau	Les membres de l'atelier « zone 30 sur le Plateau » se sont rassemblés à plusieurs reprises pou étudier des solutions d'apaisement de la circulation. Plusieurs propositions ont été présentée notamment avec des essais d'alternat, un sas avec potelets de circulation alternée dans la rue d Bois le Duc, ainsi que la création d'une zone 30. Les habitants présents au conseil de quartier s sont prononcés favorablement à la mise en zone 30 de la rue de Bois le Duc ainsi que la rue de Beaujolais et les rues périphériques (coût de la rénovation de la rue du Beaujolais : 90 000 €).
	8 juin 2010 : Conseil de quartier Brabois
	Les ralentisseurs des rues du Vivarais et du Morvan étant jugés hors normes (transports et commun), ceux-ci ont été modifiés afin de les rabaisser (coût de 9 800 €).
	18 avril et 22 mai 2012 : Visites sur place
Rue du Languedoc	Ces visites avaient pour but de faire le point avec les riverains notamment sur les difficulté rencontrées au niveau des bruits de voisinage, la gestion des déchets, ainsi que le déneigèment. Les habitants ont évoqué le problème des nuisances sonores occasionnées par les quads et le motos. Afin de résoudre ces gênes, notamment la nuit, des barrières anti-motos vont êtr installées aux débouchés des chemins.
	Un réaménagement du stockage des poubelles va également être réalisé à l'extrémité de la rue de Languedoc. Un chemin a été fait au pied de l'espace vert entre la rue du Languedoc et l'allée de Roncevaux (coût de 1400 €).
Rue du Jura	20 septembre 2011 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville (1)
	Réalisation de travaux d'enrobé par la CUGN dans les allées à l'intérieur de la rue du Jura savoir : reprise de l'enrobé, changement des bordures, et rajout de mobiliers urbains (coût de 100 000 €).
Rue de Bois-le-Duc	5 décembre 2011 : Réunion de Coordination des actions de la Ville (1)
	Malgré la mise en zone 30 de cette rue, le virage est toujours coupé au carrefour des rues de Bois-le-Duc et du Beaujolais par les automobilistes venant de la rue du Beaujolais : pour y remédier, un séparateur de voirie en pavés a été installé dans l'angle du virage concerné (coût de la mise en zone 30 du lotissement Bois-le-Duc : 9000 €, dont 2000 € pour le séparateur de voirie). Un second séparateur est étudié dans le virage après la Ste Famille, il nécessite la reprise de trottoir.
Rues du Dauphiné	24 janvier 2012 : Comité de pilotage et Réunion de Coordination des Actions de la Ville (1)
et de Franche Comté	Des habitants remarquent que le stop au carrefour des rues du Dauphiné/Franche Comté n'est pa souvent respecté. Les fréquents stationnements sur les trottoirs limitent la visibilité. De plus, largeur de cette rue pose problème pour le croisement des voitures. Les habitants présent suggèrent la pose de potelets sur le trottoir. Les techniciens de la ville se sont rendus sur place afin de vérifier si la pose de potelets est envisageable. Il s'avère que le trottoir n'est pas assert

	large pour y implanter des bornes.
	Des habitants de la rue de Franche Comté soulignent que des voitures roulent vite en provenance de la rue du Morvan. Une solution de parking alterné est à l'étude.
Village	
Zone 30 dans le Village	L'atelier « zone 30 village » s'est réuni plusieurs fois sur le terrain afin d'étudier les différentes solutions permettant de résoudre le problème de la vitesse. Après plusieurs propositions (création d'un sas de circulation alternée, révision de la synchronisation des feux rue Gambetta, mise en zone 30 de toutes les rues du village) la proposition de mise en zone 30 du village a été acceptée à l'unanimité par les habitants du quartier. Tout le village a été mis en zone 30 à l'automne 2011 (coût de 15000 €).
Rues des Mèzes et Champmartin	23 juin 2010 : Conseil de quartier du Village et 4 octobre 2010 : Réunion de Coordination des actions de la Ville (1) Des riverains font remarquer que de nombreux automobilistes passent par la rue Champmartin pour éviter le feu de la rue Gambetta. De ce fait, les automobilistes remontent la rue des Mèzes alors que celle-ci est en sens unique. Un sens interdit sauf riverains a été placé aux extrémités pour réduire le flux de voitures traversantes.
Rue du Tonneau	2 septembre 2011 : Réunion de Coordination des actions de la Ville (1) Des potelets ont été installés à l'entrée de la rue (au croisement de la rue Gambetta) afin d'éviter le stationnement gênant. La rue est très étroite, pour diminuer la circulation, un « stationnement interdit en dehors des emplacements délimités» et « circulation interdite sauf riverains » ont été placés en 2012.
Rue Gambetta	24 janvier 2012 : Comité de pilotage Une chicane a été installée en bas de la rue Gambetta afin de faire ralentir les automobilistes. Des habitants font remarquer que celle-ci n'est pas assez serrée. En effet, certains automobilistes qui descendent du village forcent le passage et bloquent la file montante. Une étude est en cours pour l'améliorer.
Doubles sens cycliste	24 janvier 2012 : Comité de pilotage - 31 mai 2012 : Conseil de quartier La réglementation prévoit des contresens cyclistes dans toutes les rues mises en zone 30. Mais les doubles sens cyclables s'avèrent dangereux dans le village en raison du peu de place pour circuler. Les contresens cyclistes ont dû être supprimés dans la plupart des rues. La pose d'un ralentisseur dans la rue de Houdemont oblige les automobilistes à ralentir. Un itinéraire cyclable est conservé dans la rue Champmartin et la rue des Mèzes pour ainsi éviter la rue Gambetta qui est trop circulante.
Rue de Houdemont	Nous avons demandé à la CUGN une étude pour réaliser l'enfouissement des réseaux électriques en même temps que la réfection de la chaussée. Ces travaux (réfection voirie et enfouissement des réseaux) sont prévus pour 2013, pour un coût de 700 000 € pris en charge par la CUGN. Un atelier participatif sera créé afin de travailler sur cette rénovation avec les riverains.
	Un atelier participatif sera créé afin de travailler sur cette rénovation avec les riverains.

¹⁾ Les réunions de coordination des actions de la ville ont été mises en place en janvier 2009 pour relayer au mieux les demandes des habitants (questions posées en conseil de quartier, comité de pilotage, atelier ou adressées directement au cabinet du Maire). Y participent : les élus, les responsables de services municipaux ainsi que le référent de territoire de la CUGN.